



80 ANS APRÈS L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS DIPLOMATIQUES, UNE RELATION D'EXCELLENCE ENTRE LA FRANCE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Nouvelle-Zélande à Wellington, Christchurch, Blenheim, Auckland, Hamilton et Cambridge

Du 11 au 19 juillet 2025

Du 11 au 19 juillet 2025, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Nouvelle-Zélande, composée de M. Philippe Folliot, président du groupe d'amitié, et de M. Sébastien Pla, vice-président, s'est rendue en Nouvelle-Zélande. Cette mission intervenait à un moment particulièrement symbolique pour l'amitié entre la France et la Nouvelle-Zélande, l'année 2025 marquant le 80^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Il s'agissait également de la première visite d'une délégation sénatoriale depuis 2018.

I.- 80 ans après l'établissement de relations diplomatiques, une relation bilatérale d'excellence

Le programme de travail a été rythmé par les célébrations de ce 80^{ème} anniversaire et de la fête nationale française. MM. Philippe Folliot et Sébastien Pla ont représenté le Sénat à la réception organisée par l'Ambassade de France à Wellington le 11 juillet pour ces deux occasions. Ils ont également rencontré la communauté française de Christchurch, le 14 juillet à l'Alliance française, pour la célébration de la fête nationale.

De manière plus générale, les entretiens et visites ont permis de constater l'excellence de la relation bilatérale en matière économique, mémorielle, culturelle et de défense. La question du développement de la relation avec la Nouvelle-Calédonie voisine a également régulièrement été abordée.



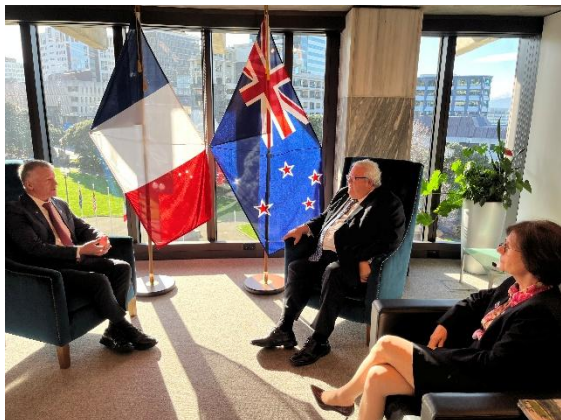
M. Philippe Folliot, Mme Laurence Beau et M. Sébastien Pla aux célébrations du 14 juillet et du 80^e anniversaire de la relation diplomatique

Au cours du séjour, la délégation s'est rendue dans les villes de Wellington, Christchurch, Blenheim, Auckland, Hamilton et Cambridge.

Sur le plan institutionnel, les entretiens avec M. Gerry Brownlee, Président du Parlement de Nouvelle-Zélande, quatre ministres¹, les parlementaires membres du groupe d'amitié Nouvelle-Zélande-Europe, M. Phil Mauger, maire de Christchurch et Mme Susan O'Regan, maire de Cambridge, ont été des temps forts de la mission. La délégation a également échangé avec les membres de la commission des affaires étrangères du Parlement de Nouvelle-

¹ Hon Winston PETERS, ministre des Affaires étrangères ; Hon Todd MCCLAY, ministre de l'Agriculture, des Forêts, du Commerce et de l'Investissement et ministre associé des Affaires étrangères ; Hon Chris BISHOP, ministre du Logement, des Infrastructures, du Transport et ministre associé pour le Sport ; Hon Louise UPSTON, ministre du Tourisme et de l'Accueil.

Zélande ainsi que des conseillers municipaux des villes de Wellington et de Cambridge.



Entretien avec M. Gerry Brownlee, Président du Parlement de Nouvelle-Zélande

La délégation a également rencontré la communauté française de Christchurch et d'Auckland, dont le dynamisme contribue au rayonnement de la France dans le Pacifique. Près de 14 000 Français résident ainsi en Nouvelle-Zélande, où le français est la première langue étrangère enseignée. La récente ouverture de la première école française d'Auckland illustre la popularité du français dans la région.

La qualité de la relation bilatérale se manifeste également sur les plans culturel – en atteste le succès du Festival du Film Français 2025 en Aotearoa avec plus de 130 000 tickets vendus – **et sportif**, et notamment sur les terrains de rugby. Les *All Blacks* sont en effet un instrument majeur de la stratégie de *soft power* de la Nouvelle-Zélande. Dans ce contexte, la délégation a, sur l'invitation de la fédération néo-zélandaise et aux côtés de l'ambassadrice de France, assisté en tribune officielle à deux matchs de la tournée d'été du XV de France dans le pays.

II.- Des relations économiques favorisées par un récent traité de libre-échange avec l'Union Européenne

A – Un traité de libre-échange aux premiers résultats positifs

Dans le cadre de son programme de travail économique, la délégation s'est tout d'abord entretenue avec M. Lawrence Meredith, délégué de l'UE en Nouvelle-Zélande, pour établir un premier bilan du nouvel accord de libre-échange UE-NZ entré en vigueur le 1^{er} mai 2024. Alors que l'UE est le troisième partenaire commercial de la Nouvelle-Zélande, l'accord

prévoit la suppression de l'intégralité des droits de douane entre les deux marchés. Selon les prévisions de la commission européenne, la libéralisation des échanges générera à terme une économie annuelle de 140 M€ pour les entreprises européennes et une croissance du commerce bilatéral de 30 %. Les premiers éléments d'évaluation communiqués par M. Lawrence Meredith sont effectivement positifs : depuis l'entrée en vigueur de l'accord, près de 1 Md NZD d'exportations supplémentaires ont été effectuées vers l'UE (notamment produits agricoles et kiwis).

En matière agricole, le bilan de cet accord a en particulier été abordé avec le ministre de l'agriculture M. Todd McClay, qui a fait part de sa satisfaction vis-à-vis de cet instrument qui devrait permettre une croissance soutenue des échanges économiques au cours des trois prochaines années. Un travail conjoint demeure néanmoins nécessaire pour lever certaines barrières non-tarifaires persistantes, telles que des réglementations sanitaires prohibant l'exportation de produits au lait cru vers la Nouvelle-Zélande.

B – Des entreprises françaises solidement établies en Nouvelle-Zélande et de multiples possibilités de coopération

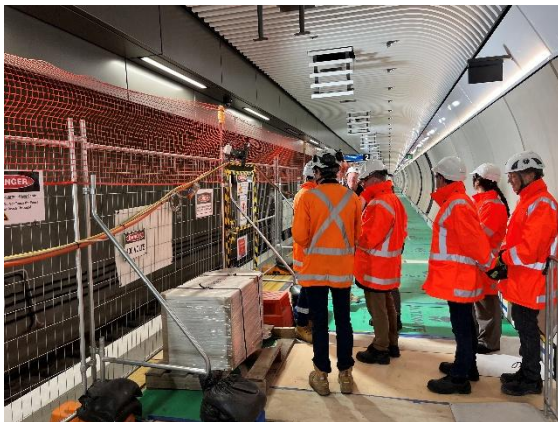
Pour rappel, la France est le troisième partenaire économique européen de la Nouvelle-Zélande. En 2023, les exportations françaises de biens vers la Nouvelle-Zélande dépassaient ainsi 520 M€, principalement grâce aux machines et équipements de transport (290 M€ – dont 97 M€ pour l'automobile et 30 M€ pour l'aéronautique et le spatial), l'agroalimentaire (85 M€ – dont 39 M€ pour les boissons alcoolisées – 31 M€ pour le vin) et les produits chimiques (72 M€).

Dans ce contexte, la délégation a constaté le dynamisme de la relation économique en rencontrant plusieurs acteurs français implantés en Nouvelle-Zélande :

- **le domaine viticole Edmond de Rothschild à Rimapere**, qui produit notamment du Sauvignon blanc, ainsi que les acteurs de la filière viticole française de la région de Blenheim ;

- **le chantier du City Rail Link d'Auckland** : le groupe Vinci est le maître d'œuvre de cet ambitieux projet d'infrastructure, qui prévoit la création de 3,5 km de voies ferrées souterraines et de trois nouvelles gares à

Auckland, pour un montant total de 4,4 Mds NZD. L'ouverture au public est prévue pour le printemps 2026.



Visite du City Rail Link d'Auckland

La délégation a également échangé sur les perspectives de coopération et de partenariat avec les dirigeants de deux entreprises néo-zélandaises innovantes :

- **Fabrum**, qui conçoit des systèmes de stockage et de liquéfaction d'hydrogène liquide ;

- **Kea Aerospace**, qui développe des drones à l'énergie solaire pouvant aller dans la stratosphère. Ces appareils pourraient présenter un intérêt opérationnel pour la France, que ce soit pour la détection de catastrophes naturelles ou la surveillance des zones économiques exclusives.

Lors de leur rencontre avec le **Ministre Chris Bishop**, les sénateurs ont évoqué les possibilités d'approfondissement de la relation économique bilatérale. À cet égard, l'organisation du « *EU-Business Summit* », à la fin du mois d'octobre, sera un rendez-vous majeur.

C – La structuration de l'économie maorie, un modèle à suivre

S'agissant plus spécifiquement de l'économie maorie, la délégation s'est entretenue avec **M. Hone McGregor**, **président de Te Taumata** (groupe consultatif en politique commerciale maorie du ministère des Affaires étrangères et du Commerce néo-zélandais). Le modèle qu'il a présenté se démarque à plus d'un titre. Assise sur des projections économiques de très long terme, sa mise en œuvre repose sur de solides partenariats impliquant tant des acteurs publics que privés.

La feuille de route Économie française – Économie maorie (2025-2030) signée le 12 mai 2025 avec Mme Laurence Beau est l'une des illustrations les plus récentes de la réussite de cette démarche, que la France soutient pleinement.

III.- Une mémoire commune à honorer

Sur le plan mémoriel, la délégation a tenu à rendre hommage aux 30 000 soldats néo-zélandais morts sur le sol français lors des deux guerres mondiales. Elle s'est tout d'abord recueillie au monument construit à Wellington en hommage à ce sacrifice.

Elle s'est ensuite rendue dans la ville de **Cambridge**, jumelée depuis 1999 avec la commune de Le Quesnoy. Celle-ci a été libérée, le 4 novembre 1918, par des soldats néo-zélandais, dont plus de 130 ont perdu la vie dans les combats. Accompagnée de Louise Upston, membre du Parlement et ministre, de Susan O'Regan, maire de Cambridge, des membres de l'association d'amitié Cambridge-Le Quesnoy, de Florian Grill, président de la fédération française de Rugby (FFR), ainsi que de Raphaël Ibanez, *General Manager* de la FFR, la délégation a procédé à un dépôt de gerbe au mémorial de la guerre et a visité l'église **St Andrews**, qui abrite un vitrail commémoratif de la libération de Le Quesnoy.



Dépôt de gerbe au mémorial de la guerre de Cambridge par la délégation

IV.- Des enjeux partagés en matière géostratégique et de défense

Dans un monde en proie à des tensions croissantes, le partenariat historique entre la France et la Nouvelle-Zélande est particulièrement précieux. L'importance de cet attachement commun à la démocratie et à la liberté a été souligné avec force lors des

échanges de la délégation avec M. Gerry Brownlee, président du parlement, et Winston Peters, ministre des affaires étrangères. M. Philippe Folliot a également salué le soutien sans faille apporté par Wellington à l'Ukraine depuis le premier jour de l'offensive russe.

La délégation s'est également entretenue avec les membres de la commission parlementaire des Affaires étrangères, de la Défense et du Commerce. M. Philippe Folliot et M. Tim Van de Molen, président, ont présenté les instruments de planification respectivement adoptés par les deux États dans le domaine militaire : la loi de programmation militaire, côté français, et le *Defence Capability Plan 2025*, côté néo-zélandais, qui prévoit un doublement à 2 % de la part du PIB allouée à la Défense.



Rencontre avec la commission des Affaires étrangères, de la Défense et du Commerce

La délégation a enfin visité **le site de maintenance d'Airbus à Blenheim**, qui traite des avions militaires. Une commande d'hélicoptères militaires pourrait par ailleurs être prochainement décidée par le gouvernement néo-zélandais, soit une opportunité importante de se positionner pour l'avionneur européen.

*

* *

80 ans après l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Nouvelle-Zélande, le déplacement d'une première délégation sénatoriale depuis 2018 a indéniablement constitué un symbole fort. Les entretiens ministériels ou parlementaires ainsi que les nombreuses visites effectuées par les Sénateurs et l'Ambassadrice de France en Nouvelle-Zélande ont permis d'approfondir la relation bilatérale, en particulier sur les plans économique, de défense et mémoriel. Allié incontournable de la France dans la région pacifique, la Nouvelle-Zélande constitue un partenaire aussi stratégique que prioritaire. Ce déplacement devrait être suivi par l'accueil d'une délégation néo-zélandaise à Paris et en province.

Composition de la délégation



M. Philippe FOLLIOT
Président du groupe d'amitié
Sénateur du Tarn
(Union centriste)



M. Sébastien PLA
Vice-président du groupe d'amitié
Sénateur de l'Aude
(Socialiste, écologiste et républicain)

Composition du groupe d'amitié : https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_663.html